

## GESTION DES CARRIERES

### Explorez et Valorisez les compétences

#### ➤ Le Bilan de Compétences :

Il s'adresse aux salariés d'entreprise désirant **faire un point** sur leur carrière.

Il permet au bénéficiaire de porter un regard sur ses expériences passées, d'identifier ses motivations actuelles et d'élaborer, le cas échéant, un ou plusieurs projet(s) professionnel(s).

Il met en évidence les points forts et les points à optimiser. Il donne lieu à l'élaboration d'un **plan d'actions** et détermine les **étapes de réalisation** du projet.

Durée maximale : 24 Heures.

#### ➤ Le Diagnostic Professionnel – Evaluation des potentiels :

**Outil de mobilité interne.** Il peut être préconisé en situation **d'évolution ou de changement professionnel**. Il permet de mesurer l'adéquation d'un salarié par rapport à un nouveau poste.

Les aptitudes du bénéficiaire sont comparées avec celles déterminées et/ou exigées par l'entreprise.

Il détermine également les éléments à optimiser au regard de la situation envisagée et conseille sur d'éventuels axes de formation.

**La Hiérarchie et les Ressources Humaines** sont bien évidemment **associées à la démarche**.

Durée : entre 4 et 18 heures.

#### ➤ L'Audit de Compétences :

Il dresse une cartographie des compétences de l'entreprise et conduit à déterminer les passerelles possibles entre les métiers

Durée : à déterminer

#### ➤ La Gestion des Emplois et des Compétences :

Elle permet de recenser les ressources internes, d'anticiper les évolutions et les besoins en formation et de prévenir la fuite de compétences.

Durée : à déterminer